



2016
RAPPORT ANNUEL

PERSPECTIVES 2017



sagyrc
BASSIN DE L'YZERON

Gérer et valoriser nos cours d'eau

2016
EN IMAGES



RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Dans le cadre du congrès international Floodrisk qui s'est tenu à Lyon du **17 au 21 octobre**, le Sagyrc a accueilli une délégation d'une vingtaine de scientifiques internationaux venus découvrir les aménagements réalisés à Oullins.



PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Techniciens et élus du Sagyrc ont visité, le **17 octobre** à l'invitation du SYRIBT le chantier de construction du barrage de la Brévenne-Turdine, en présence de représentants des Syndicats de rivière voisins.



LA CRUE DES 22-23 NOVEMBRE

Cet épisode pluvieux, d'origine cévenole a été particulièrement violent et soudain. Plus de 100 mm de pluies sont tombés en moins de 18h. Bilan : une trentaine d'habitations inondées, trois évacuées à Francheville, un immeuble collectif encerclé par les eaux à Sainte Foy-lès-Lyon et la RD 42, axe de circulation majeur, fermée près de 36h.



BIEN RÉAGIR EN CAS DE CRUE

Le **18 juillet**, une dizaine de techniciens du Sagyrc et de collectivités du bassin versant se sont formés, sur la rivière artificielle de Saint Pierre de Bœuf, aux bons comportements à avoir en milieu inondé, avec l'appui de l'association gens de rivière.



RENDEZ-VOUS AVEC L'YZERON

Le samedi **23 avril**, tous les habitants d'Oullins ont été conviés à l'inauguration officielle des berges de l'Yzeron. Au programme, visite commentée des sites réaménagés par les techniciens du Sagyrc, exposition, et discours officiels.



ÉDITO



Dialoguer agir anticiper

Ces trois mots caractérisent l'activité du Sagyrc en 2016, qui fut intense et productive.

Dialogue tout d'abord, car nous avons conduit une longue phase de concertation sur les projets des barrages situés à Francheville et à Tassin la Demi-lune, préalable à l'enquête publique. De nombreux moyens d'information et d'expression ont été déployés, avec l'exigence permanente de la pédagogie, de l'écoute et de la recherche de consensus pour débattre de l'utilité de ces ouvrages et affiner leur intégration dans l'environnement et le paysage.

La crue de fin novembre est venue rappeler, si besoin en était, que les inondations de l'Yzeron sont soudaines, violentes et destructrices. Elle a, de fait, conforté la nécessité de réaliser les barrages : quelques heures de pluies supplémentaires auraient suffi à inonder à nouveau les communes aval.

Sur le terrain, l'action a été multiple, visant tout autant la protection contre les inondations que la restauration et la valorisation des milieux aquatiques. Les travaux d'aménagement des cours d'eau se sont poursuivis, comme prévu, sur les quartiers des Platanes et du Merlo à Sainte Foy-lès-Lyon et Oullins. Fin 2017, plus de la moitié du linéaire de cours d'eau aura été aménagé. L'accent a également été mis sur l'amélioration de la culture du risque inondations, dans le cadre du programme PAPI.

Le Sagyrc s'est doté d'outils partagés pour piloter la gestion des milieux, a poursuivi ses expérimentations contre les plantes invasives, résorbé des points noirs pour la circulation piscicole. Autant d'actions qui contribuent à une amélioration de la qualité écologique et paysagère des rivières du bassin versant.

La préparation, cette année 2016, du plan de gestion de la ressource en eau a, en outre, rappelé l'importance de l'implication de tous les acteurs pour réduire les prélèvements et laisser plus d'eau à nos ruisseaux.

Anticipation, enfin, car la tenue des plannings de travaux exige une excellente préparation amont notamment sur certains secteurs comme la RD 42, où une coordination étroite avec les services de la Métropole de Lyon est indispensable.

Fort de son expertise dans la gestion des inondations et la valorisation des milieux aquatiques, le Sagyrc a été sollicité par ses partenaires pour préparer l'intégration de la compétence GEMAPI et contribuer à la réflexion sur la stratégie locale de gestion du risque inondation de Lyon, pilotée par les services de l'état.

Autant d'acquis qui préfigurent l'évolution de la gestion de nos cours d'eau et confortent notre stratégie, autant d'avancées portées par les élus, les techniciens du Sagyrc et nos partenaires, que je remercie vivement pour leur mobilisation et leur efficacité.

Alain Badoil

Président

sommaire

2

2016 en images

4

Se prémunir
des inondations

6

Entretien des cours
d'eau au quotidien

8

Valoriser
les milieux aquatiques

10

Organisation
et fonctionnement

12

Annexe financière



Se prémunir des inondations

Les projets de lutte contre inondations ont fortement avancé cette année, avec l'inauguration des berges d'Oullins, la poursuite des travaux sur Sainte Foy-lès-Lyon, la préparation des prochains chantiers et la concertation sur les barrages. La crue de fin novembre, classée catastrophe naturelle, a conforté la stratégie que conduit le Sagyrc, alliant aménagements et prévention.

Deux visites de terrain ont été organisées, en mai et juin 2016, dans le cadre des ateliers de concertation sur les barrages, afin de permettre aux habitants de mieux appréhender les sites et l'insertion des ouvrages. Au total, une cinquantaine de personnes y ont participé.

— Une intense année de concertation sur les projets de barrages

La concertation, organisée par le Sagyrc, qui s'est tenue entre mars et décembre 2016 a mobilisé 500 à 600 personnes, entre les réunions publiques, les ateliers et les avis exprimés sur les registres. Elle a été l'occasion d'échanges approfondis avec les opposants et a permis de recueillir les attentes sur les modalités d'aménagement des sites d'accueil. Le Sagyrc a délibéré début 2017 sur le bilan de la concertation, en confirmant la poursuite du projet et la prise en compte des attentes majoritairement exprimées. Les années 2017/2018 seront consacrées à la réalisation des études d'impact et aux pré-instructions réglementaires pour une tenue de l'enquête publique à l'horizon fin 2018-début 2019.



LA CONCERTATION EN CHIFFRES

3 grandes réunions publiques
environ 450, 80 et 250 participants

6 ateliers

1 réunion technique
sur les solutions alternatives

170 avis exprimés
dans les registres

60% d'avis favorables
aux projets

— Bientôt 50% des cours d'eau aménagés

Après avoir inauguré en avril 2016 les 1,4 km de rivière élargie et renaturée à Oullins aval, les travaux se sont poursuivis sur les secteurs du Merlo et des Platanes à Oullins et Sainte Foy-lès-Lyon. Le lit a été élargi en rive droite et une digue construite en rive gauche pour le Merlo et droite pour les Platanes, avant l'interruption des travaux en automne-hiver pour préserver la reproduction des poissons. Cette période a été mise à profit pour finaliser la libération des emprises, avec notamment l'organisation de la démolition partielle d'un bâtiment industriel à Sainte Foy-lès-Lyon. La reprise des travaux, programmée au printemps 2017, permettra de livrer ces tronçons à la fin de l'année et d'avoir à cette échéance aménagé un peu plus de la moitié du linéaire des cours d'eau traversant les zones inondables d'Oullins, Sainte Foy-lès-Lyon, Francheville, Tassin la Demi-Lune et Charbonnières-les-Bains.

— Anticiper les prochains chantiers

La préparation de la mise en œuvre des prochains secteurs de travaux a mobilisé les équipes du Sagyrc. Le secteur de Beauvant-RD42, dont l'aménagement débutera en 2018, exige une forte coordination avec les services de la Métropole, pour interfacer au mieux les travaux du Sagyrc et ceux menés sur la voirie, une fois le doublement du collecteur unitaire réalisé. En outre, les procédures nécessaires à l'achat des terrains par le Sagyrc se sont poursuivies avec une dizaine d'acquisitions amiables, l'instruction et le jugement de sept dossiers d'expropriations sur les secteurs des Platanes et du Merlo. Les montants des indemnités restent conformes aux prévisions initiales.



Les travaux réalisés en 2016 sur le secteur du Merlo à Oullins.



LA CONNAISSANCE ET L'INFORMATION SUR LES CRUES AMÉLIORÉES

En 2016, le Sagyrc a signé une convention avec l'institut de recherche IRSTEA. L'objectif est de mettre en réseau et partager les données disponibles sur la pluviométrie et les débits des cours d'eau du bassin versant et de se doter d'outils de suivi et d'interprétation. Ils devront permettre au Sagyrc de mieux anticiper les phénomènes de crue et d'apporter, en cas de crise, une information efficace aux communes.

TOUS MOBILISÉS SUITE À LA CRUE

LES 5 MAIRES DES COMMUNES AVALES SONT RÉUNIS, À L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT DU SAGYRC, LE 2 DÉCEMBRE 2016 POUR RÉAFFIRMER LEUR ENGAGEMENT À TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR FACILITER ET GARANTIR LE PLANNING DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU, PERMETTANT D'ASSURER UN PREMIER NIVEAU DE PROTECTION À L'HORIZON 2020.



AGIR DE MANIÈRE PRÉVENTIVE : UN ÉVENTAIL DE MESURES ENGAGÉ

En complément des aménagements de cours d'eau et des barrages, la stratégie conduite par le Sagyrc dans le cadre du PAPI comprend des actions de sensibilisation pour entretenir la culture du risque inondation, dont la mise en œuvre s'est poursuivie, en 2016, avec l'appui d'un stagiaire de master 2 :

- Pose de 18 repères sur la base de la crue de référence de décembre 2003, implantés sur les cinq communes aval du bassin versant.
- Installation de signalétique préventive sur les berges inondables et aménagées d'Oullins.
- Préparation de plus de 500 dossiers préventifs personnalisés aux riverains des secteurs aménagés restant en zone inondable, explicitant les moyens de réduire la vulnérabilité de leurs biens, en cas de crue supérieure au niveau de protection apporté par les travaux (en 2016, la diffusion a concerné le premier secteur de Charbonnières-les-Bains, les dossiers étant envoyés au fur et à mesure des travaux).
- Organisation de 2 réunions d'information sur les plans communaux de sauvegarde, à destination des élus et des techniciens, conseil et appui à leur mise en œuvre.
- Formation des techniciens des collectivités à la conduite à tenir en milieu inondé.



Entretien les cours d'eau au quotidien

En 2016, le Sagyrc a finalisé l'élaboration de son prochain plan de gestion, poursuivi l'entretien régulier de la ripisylve, avec l'appui de la brigade de rivière, et affiné ses méthodes d'entretien et de suivi des secteurs réaménagés en zones urbaines. La crue de novembre a été l'occasion d'une évaluation grandeur nature de l'efficacité des aménagements.

Le Sagyrc utilise depuis plusieurs années le débardage à cheval pour entretenir les cours d'eau. Cette technique présente bien des avantages : facilité d'accès à la rivière, limitation des dégâts, respect de l'environnement.

Le Plan de gestion sur les rails

Le dossier réglementaire du futur plan de gestion des boisements, du lit et des berges du bassin versant a été finalisé par le Sagyrc fin 2016. Portant sur la période 2017-2021, il comprend un ensemble d'actions permettant, via des interventions régulières, d'entretenir la ripisylve et de renforcer son intérêt écologique, de limiter les risques dus aux embâcles, de gérer les érosions de berges et les phénomènes d'incision du lit des cours d'eau, et de développer la continuité écologique et piscicole. L'enquête publique s'est tenue au printemps 2017. Ayant reçu un avis favorable du commissaire enquêteur, le plan de gestion fera l'objet d'un arrêté préfectoral au second semestre. Le Sagyrc prévoit, en outre, d'impliquer les associations environnementales dans le suivi du plan de gestion.

Cours d'eau réaménagés en secteurs urbains : des milieux prometteurs

L'année 2016, première année après le réaménagement du secteur d'Oullins aval, a permis aux équipes du Sagyrc et à la brigade de rivière de suivre la reprise de la végétation et de préciser les besoins d'entretien de la ripisylve. Le premier bilan est très positif : la végétation des berges s'est bien développée, notamment sur le tronçon situé entre les Balmes de la Cadière et le Pont Blanc, très intéressant écologiquement. Des saules et frênes ont été recépés afin de rendre aux nouvelles berges un faciès plus naturel. Sur les tronçons plus contraints hydrauliquement, il a même fallu parfois enlever de la végétation. L'enjeu aujourd'hui est de favoriser le développement d'une ripisylve s'appuyant au maximum sur les dynamiques naturelles, tout en permettant le bon écoulement des crues.



— Post crue de novembre 2016 : évaluer et adapter

Les équipes du Sagyrc se sont mobilisées dès la décrue pour évaluer les dégâts occasionnés sur les tronçons de rivière aménagés ou en cours de travaux, et opérer un premier nettoyage. L'analyse des lignes d'eau en différents points a permis de valider le bon dimensionnement des ouvrages, mais aussi d'enrichir et d'affiner les modèles hydrauliques. Les travaux de reprise, mesurés au regard de l'importance de la crue, concernent principalement le cheminement, qui fera l'objet d'une restauration au printemps-été 2017. Cette évaluation a également permis d'identifier des actions correctives à réaliser sur le lit, notamment la suppression de fascines mortes en amont du pont d'Oullins pénalisantes pour le bon écoulement des crues.



UN ENTRETIEN BIEN CALÉ

Sur les secteurs aménagés, le Sagyrc intervient désormais systématiquement après les « coups d'eau ». Les techniciens et la brigade de rivière effectuent un contrôle des organes techniques (clapets, rejets) nettoient les cheminements et rajeunissent la végétation.



RENOUÉE : DE NOUVELLES TECHNIQUES TESTÉES AVEC SUCCÈS

MALGRÉ LES PRÉCAUTIONS PRISES DURANT LES TRAVAUX POUR PRÉLEVER ET TRAITER LES DÉBLAIS INFESTÉS PAR LA RENOUÉE, CETTE INVASIVE CORIACE RESTE PRÉSENTE SUR CERTAINS TRONÇONS NON TERRASSÉS ET EN AMONT DU BASSIN VERSANT. LE SAGYRC POURSUIT DONC LES EXPÉRIMENTATIONS POUR ÉRADICHER CETTE PLANTE. EN 2016, DES PARCELLES TEST ONT ÉTÉ TRAVAILLÉES SUR FRANCHEVILLE, AVEC DES PLANTES CONCURRENTES COMME LE SUREAU YEBLE OU LA CLÉMATITE... À OULLINS, UN ENROCHEMENT DE BERGE CONTAMINÉ SUR UNE CINQUANTAINE DE MÈTRE A ÉTÉ BÂCHÉ POUR PRIVER LA PLANTE DE LUMIÈRE ET STOPPER SA CROISSANCE. IL SERA MAINTENU JUSQU'EN 2018. ENFIN DES TESTS DE BRÛLAGE RÉGULIER SUR DES ENROCHEMENTS ONT ÉTÉ RÉALISÉS, QUI ONT DONNÉ DE BONS RÉSULTATS : LA RENOUÉE N'EST PAS REPARTIE AU PRINTEMPS 2017. AFFAIRE À SUIVRE...



L'Yzeron à Oullins après un coup d'eau.

LA BRIGADE DE RIVIÈRE EN ACTION EN 2016

COURS D'EAU OU SECTEUR	COMMUNES	NATURE DES INTERVENTIONS	TEMPS CONSACRÉ
Yzeron Charbonnières	Craponne, Francheville, Vaugneray, Brindas, Tassin la Demi-Lune, Francheville, Sainte Foy-lès-Lyon, Oullins	Rajeunissement et stabilisation de la ripisylve	65 jours
Ensemble du bassin versant	Toutes	Entretien des saules par coupe sélective et revalorisation des branches	10 jours
		Lutte contre la renouée du Japon et la Basalmine	40 jours
Yzeron	Oullins, Sainte Foy-lès-Lyon	Abattages nécessaires au démarrage des travaux de terrassement	10 jours
Dronau	Vaugneray	Pose de clôture suite à aménagement de seuil	5 jours
Yzeron Charbonnières	Oullins, Charbonnières-les-Bains	Entretien des aménagements du Sagyrc, assistance au débardage à cheval et travaux forestiers	55 jours

Valoriser les milieux aquatiques

La restauration et la préservation des milieux aquatiques est au cœur des missions du Sagyrc. En 2016, l'accent a été porté sur l'amélioration des circulations piscicoles et la promotion d'une gestion raisonnée de la ressource. Les efforts soutenus menés en faveur de la qualité des milieux portent leurs fruits.



La FRAPNA, dans le cadre des suivis qu'elle assure, a constaté en 2016, la présence de l'Agrion de Mercure sur le ruisseau de la Goutte des verrières à Charbonnières-les-Bains. Cette espèce, assez rare en Europe, est attachée aux sources, ruisseaux et fossés non pollués.

— Le dronau prêt à accueillir les truites

Les travaux de suppression de ce seuil de 2,5 m de haut empêchant la remontée de la truite fario ont été réalisés en automne 2016. L'aménagement, défini en concertation avec les pêcheurs, a consisté à réaliser trois rampes en pente douce afin de retrouver le profil de la rivière sur une centaine de mètres de long. Les rives ont été consolidées par des enrochements et du génie végétal et le sommet des berges planté d'arbres et d'arbustes. La crue de novembre, intervenue moins d'un mois après la fin des travaux, n'a eu que peu d'impact, nécessitant uniquement quelques reprises des fascines par la brigade de rivière.



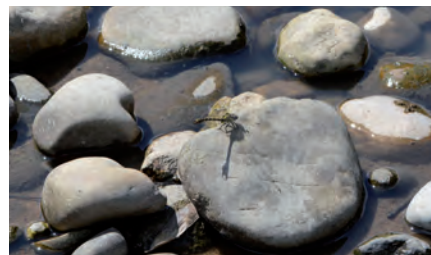
— Seuil de Taffignon : bientôt en instruction réglementaire

Ce seuil de 6 m de hauteur de chute, infranchissable par les poissons reste l'ouvrage majeur à aménager sur la section aval de l'Yzeron. Un projet complexe, en raison de la présence d'un collecteur d'eaux usées d'un diamètre de 1,8 m en crête de l'ouvrage. Après avoir réalisé en 2015 les études techniques et fixé un principe d'aménagement, le Sagyrc a décidé d'intégrer le projet dans son plan de gestion. Il s'agit d'une avancée réglementaire significative car le projet fera l'objet, lors de l'arrêté du plan de gestion, d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau, permettant l'engagement des travaux. L'année 2017 devrait être consacrée à affiner techniquement le projet et en préciser le planning, en fonction des travaux d'assainissement pilotés par la Métropole de Lyon.



— Plan de gestion de la ressource en eau : bientôt opérationnel

L'objectif du PGRE est de trouver collectivement des solutions pour réduire les quantités d'eau prélevées dans l'Yzeron, ses affluents et leurs nappes souterraines et y maintenir un débit biologique suffisant pour la vie aquatique. En 2016, les premières réunions de travail ont pu être engagées sur les volets retenues collinaires et « eaux claires parasites ». Une chargée de mission a été recrutée avec l'aide de l'Agence de l'eau pour animer l'élaboration du PGRE qui exige une forte concertation entre tous les usagers. Le PGRE sera finalisé fin 2017, avec un programme d'actions identifiant les projets, les financements et les maîtres d'ouvrage qui en assureront la mise en œuvre.



DES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

La biodiversité se mesure à la présence d'espèces qui sont pour certaines des bio-indicateurs. C'est le cas de l'écrevisse à pattes blanches, identifiée en quantité importante sur le ruisseau des Razes. Côté piscicole, malgré l'été caniculaire de 2015, la qualité des peuplements continue de progresser sur l'amont du bassin de l'Yzeron entre 2014 et 2016, avec d'importantes populations de truites fario sur ces secteurs. En aval, sur les secteurs réaménagés, le milieu évolue vite et très favorablement d'un point de vue écologique, avec des premières truites fario pêchées en 2016. À Sainte Foy-lès-Lyon, des traces de castor ont été identifiées et pourraient marquer le retour dans le bassin de l'Yzeron de cette espèce emblématique du Rhône.

Des conventions de suivi signées avec les associations environnementales permettent au Sagyrc de mesurer l'évolution de la biodiversité et d'adapter la gestion des milieux.

L'Yzeron à sec
en septembre 2016
à Oullins.



DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES

Le Sagyrc a répondu fin mars 2016 à un appel à projet GEMAPI, lancé par l'Agence de l'eau Rhône méditerranée et Corse sur le thème «renaturer les rivières et lutter contre les inondations». Grâce au caractère exemplaire des actions déjà menées sur les cours d'eau, le dossier du Sagyrc a été retenu en juin parmi les 88 dossiers présentés et bénéficiera d'un appui financier supplémentaire de l'Agence de 1,7 M€.





Organisation et fonctionnement



Les élus membres du bureau du Sagyrc.



LE SAGYRC, ACTEUR RESSOURCE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie locale de gestion du risque inondation de l'aire métropolitaine de Lyon – Saint-Étienne (SLGRI), le Sagyrc a été sollicité pour piloter un groupe de travail « gestion des ouvrages hydrauliques à l'heure de la GEMAPI ». Le PAPI de l'Yzeron, considéré comme un des outils majeurs de la stratégie de l'État sur le territoire lyonnais, justifie une mutualisation de l'expertise développée par le Sagyrc, avec les autres acteurs. Le Sagyrc participe également à un groupe de travail animé par l'ASTEE* sur le thème de la réhabilitation des petites rivières urbaines.

*Association nationale scientifique et technique pour l'eau et l'environnement.

— Une communication renouvelée

Le lancement de la concertation sur les barrages, en mars 2016, a été l'occasion de développer de nouveaux moyens de communication, pour répondre au mieux aux exigences de pédagogie et de transparence que s'était fixées le Sagyrc. Le site internet a été modernisé pour intégrer plus de contenus et s'adapter aux lectures sur mobile et tablette. Deux films ont été réalisés, l'un sur le bilan des travaux réalisés à Oullins, l'autre sur la stratégie de lutte contre les inondations, proposé en animation. Le Sagyrc s'est doté, en outre, d'un compte twitter dans l'objectif de renforcer sa présence au sein du réseau des acteurs de la gestion de l'eau.

Le journal « au fil de l'Yzeron » et la newsletter ont fait l'objet d'une refonte éditoriale.

Des moyens spécifiques ont également été mis en œuvre dans le cadre de la concertation (dossier de concertation, campagnes de promotion, invitations, bilan...). En 2016, le Sagyrc et ses projets ont été fortement relayés dans la presse, avec pas moins de 105 parutions.

EN CHIFFRES

- 10 réunions de bureau
- 4 comités syndicaux
- 3 commissions
- 1 comité de maires
- 4 réunions de CAO

— Préparer la GEMAPI

Issue de la loi MAPTAM de 2014, la compétence GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » revient au bloc communal au 1^{er} janvier 2018 et doit être exercée par des intercommunalités à fiscalité propre, qui peuvent ensuite la retransférer aux syndicats de rivière existants. Des évolutions qui exigent des adaptations institutionnelles. L'année 2016 a donc été consacrée, dans le cadre d'un groupe de travail dédié mis en place par la DDT et associant plusieurs syndicats de rivière, à formaliser une expression cohérente des nouveaux statuts et des compétences. Les discussions avec les communes et les intercommunalités pour finaliser la mise en place de la GEMAPI sont programmées en 2017.

LES ACTEURS

Le Conseil syndical

Composé de **délégués élus** par le Conseil municipal de chaque commune adhérente (40 titulaires et autant de suppléants), il est l'instance décisionnelle.

Brindas

Danielle GEREZ et Anne CHANTRAINE

Chaponost

Étienne CHATELUS et Jérôme CROZET

Charbonnières-les-Bains

Mariane PLOCKYN et Brigitte DE TESTA

Craponne

Estelle DAUFFER et Patrice LACROIX

Dardilly

Jean-Yves DELOSTE et Yann VIREMOUNEIX

Francheville

Gilles DASSONVILLE et Arielle PETIT

Grézieu-la-Varenne

Béatrice BOULANGE et Éric PRADAT

La-Tour-de-Salvagny

Pierre PERRUCHOT de la BUSSIÈRE et Bernard PONCET

Lentilly

Bénédicte GACON et François-Xavier HOSTIN

Marcy l'Étoile

François DELORME et Luc SEGUIN

Montromant

Romain LOYER et Christian ROZET

Oullins

François-Noël BUFFET et Louis PROTON

Pollionnay

Jean DURRANT et Christine ROUX

Saint-Genis-les-Ollières

Ludovic CHEVIAKOFF et Antonio GONZALEZ

Saint-Laurent-de-Vaux

(commune fusionnée avec Vaugneray au 01/01/2015)

Sainte-Consorce

Emmanuel PEDRO et Paul RUIILLAT

Sainte Foy-lès-Lyon

Gérard PATTEIN et Véronique SARSELLI

Tassin la Demi-Lune

Claire SCHUTZ et Régis LABAUNE

Vaugneray

Gerbert RAMBAUD et Safi BOUKACEM

Yzeron

Alain BADOIL et Guy LHOPITAL

Le bureau, l'exécutif

Le bureau est composé du **Président**, de **4 Vice-présidents** et de **4 membres** parmi les **délégués syndicaux** des 20 communes.

Alain BADOIL

Président, en charge notamment des finances et de la prospective budgétaire
Maire d'Yzeron

Louis PROTON

1^{er} vice-président en charge des nouvelles compétences et des évolutions institutionnelles, et des relations avec les partenaires
Adjoint délégué à la prévention, la sécurité et aux affaires générales à Oullins

Luc SEGUIN

2^e vice-président en charge des barrages écrêteurs de crues pour la protection contre les inondations
Adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie, des réseaux, de la sécurité, du cadre de vie et du soutien à l'entrepreneuriat à Marcy l'Étoile

Gérard PATTEIN

3^e vice-président en charge des aménagements de cours d'eau pour la protection contre les inondations et la restauration des milieux aquatiques
Conseiller municipal à Sainte Foy-lès-Lyon

Mariane PLOCKYN

4^e vice-présidente en charge de l'environnement, de la préservation, de l'entretien des cours d'eau et de la gestion de la ressource en eau
Adjointe déléguée au cadre de vie, à l'agenda 21 et à la petite enfance à Charbonnières-les-Bains

Claire SCHUTZ

Adjointe chargée de l'enseignement et des affaires scolaires à Tassin la Demi-Lune

François-Xavier HOSTIN

Adjoint délégué à la vie associative et sportive à Lentilly

Brigitte DE TESTA

Citoyenne déléguée de Charbonnières-les-Bains

Étienne CHATELUS

Citoyen délégué de Chaponost

Annexe financière

CHIFFRES CLÉS 2016

671 834 € HT
de dépenses de fonctionnement

3 321 556 € HT
de dépenses d'investissement

sagyr
BASSIN DE L'YZERON

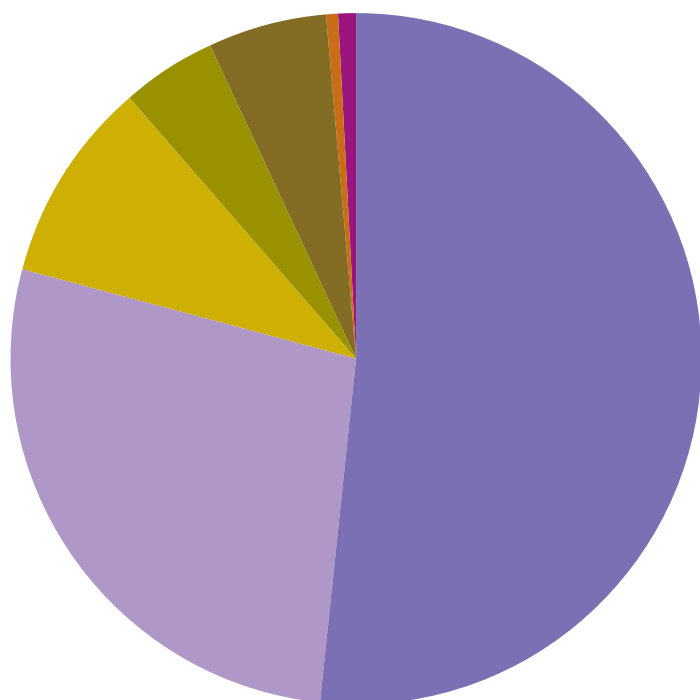
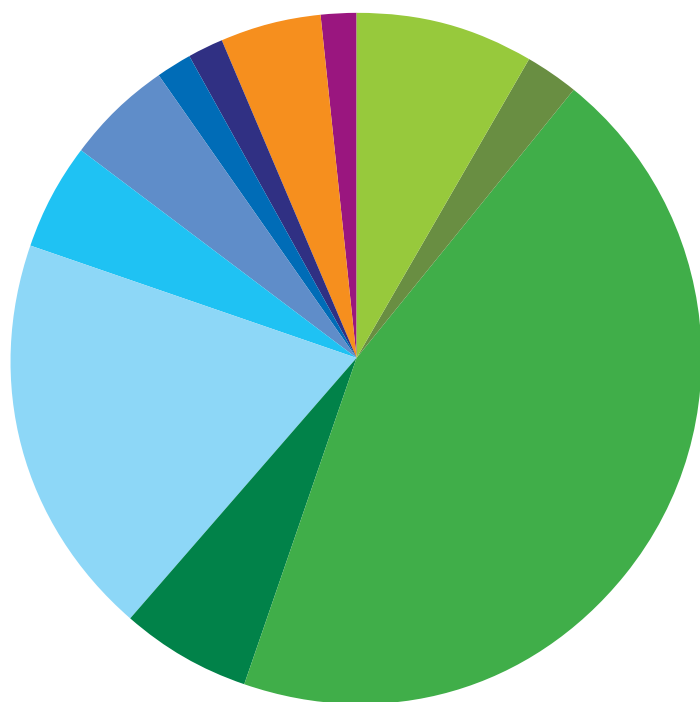
Gérer et valoriser nos cours d'eau

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice	671 834 €	1 209 525 €	3 321 556 €	5 988 904 €
Résultat de l'année 2016		537 691 €		2 667 348 €
Résultat antérieur reporté		639 090 €	301 763 €	
Résultat cumulé		1 176 781 €		2 365 584 €

Le fonctionnement du Sagyrc en 2016

La section de fonctionnement présente un excédent de 1 176 881 €, après la prise en compte du résultat antérieur.



DÉPENSES

PRINCIPAUX POSTES

Le total des dépenses 2016 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **671 834 €**.

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

377 331 €

- Charges générales de fonctionnement : **52 061 €**
- Brigade de rivière : **14 480 €**
- Personnel : **273 440 €**
- Indemnités des élus : **37 350 €**

ACTIONS DE FONCTIONNEMENT

256 129 €

- Communication générale : **116 331 €**
- Communication propre aux aménagements de protection contre les inondations : **88 712 €**
- Honoraires d'enquêteurs, frais d'avocats et huissiers et autres frais divers liées à l'exécution des travaux de protection contre les inondations : **31 179 €**
- Location d'un terrain à Oullins, servant de plateforme technique pour les travaux en cours : **8 950 €**
- Observatoire : **10 957 €**

FRAIS FINANCIERS

Remboursement intérêts prêt relais
29 538 €

En 2016, aucun prêt sur le long terme n'a été contracté. Le Sagyrc ayant eu les retours de subventions nécessaires pour couvrir les dépenses d'investissement 2016, n'a finalement pas eu besoin de solliciter de nouvel emprunt ou de ligne de trésorerie.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

8 836 €

RECETTES

PRINCIPAUX POSTES

Le total des recettes 2016 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **1 209 525 €**.

CONTRIBUTIONS DES COMMUNES

957 715 €

- Mensualisées : **620 822 €**
 - Annuelles : **336 893 €**
- L'intégralité des contributions a été encaissée.*

SUBVENTIONS

236 896 €

- Postes (équipe technique du Sagyrc)
- Agence de l'eau : **113 112 €**
- PAPI : **57 365 €**
- Région : **66 419 €**

PRODUITS EXCEPTIONNELS

5 210 €

Il s'agit essentiellement de sommes remboursées dues à un trop versé notamment aux assurances.

OPÉRATIONS D'ORDRE

Rééquilibrage d'imputations et jeux d'écritures
9 704 €



PARTICIPATION DES COMMUNES

2016

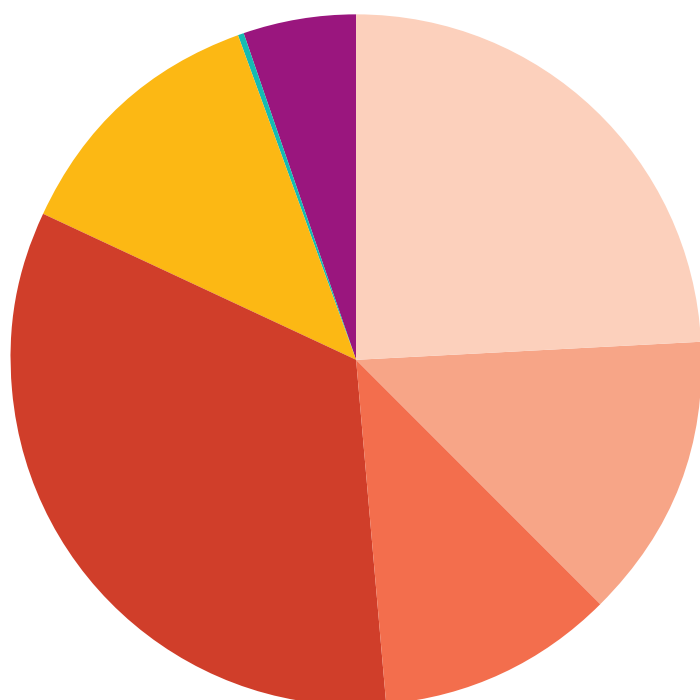
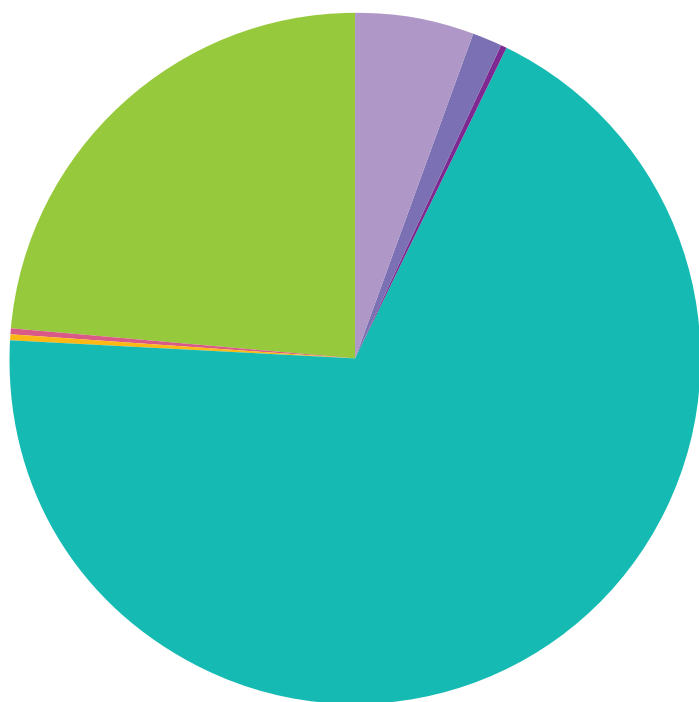
Communes	Population sur le bassin versant	Participation 2016	Variation 2015/2016 (intégrant la MAJ de la population)
BRINDAS	4 440	15 707,55 €	4,56 %
CHAPONOST	3 598	8 618,63 €	-24,13 %
CHARBONNIÈRES LES BAINS	4 125	55 987,90 €	-35,99 %
CRAPONNE	10 466	41 978,32 €	7,70 %
DARDILLY	1 405	5 437,21 €	-40,99 %
FRANCHEVILLE	14 094	89 500,63 €	5,41 %
GREZIEU LA VARENNE	5 331	19 360,96 €	3,42 %
LA TOUR DE SALVAGNY	2 795	10 294,02 €	2,72 %
LENTILLY	1 979	5 670,09 €	-10,11 %
MARCY L'ÉTOILE	3 598	12 954,95 €	7,28 %
MONTROMANT	56	191,71 €	-6,33 %
OULLINS	18 977	283 211,27 €	-1,82 %
POLLIONNAY	2 205	8 248,38 €	5,94 %
STE CONSORCE	1 849	5 287,06 €	-9,20 %
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES	4 569	13 723,02 €	-6,47 %
SAINTE FOY-LÈS-LYON	18 400	247 193,43 €	-2,45 %
TASSIN LA DEMI-LUNE	15 292	116 219,30 €	-3,31 %
VAUGNERAY*	5 207	16 329,95 €	-5,11 %
YZERON	711	1 800,91 €	-12,38 %

TOTAL 119 097 957 715,29 €

*Intègre la part de St Laurent de Vaux depuis le 1/01/2015

L'investissement en 2016

Le résultat d'investissement de l'exercice 2016 présente un excédent de 2 365 584 € après intégration du déficit constaté en 2015.



DÉPENSES

PRINCIPAUX POSTES

Le total des dépenses 2016 pour les opérations d'investissement s'élève à **3 321 556 €**.

OPÉRATIONS TECHNIQUES

Compétences obligatoires

236 648 €

- Aménagements piscicoles de seuils en rivières : **191 381 €**
- Entretien de la végétation rivulaire* : **42 165 €**
- Observatoire du fonctionnement du bassin versant : **3 102 €**

* En complément des actions de fonctionnement, les travaux d'entretien correspondent à des travaux forestiers et de débardage.

OPÉRATIONS TECHNIQUES

Compétences optionnelles

Aménagements de protection contre les inondations

2 286 842 €

Dont 26 882 € d'acquisitions et 5 282 € d'études. L'année 2016 a été marquée par le début des travaux sur les secteurs Merlo et Platanes à Oullins et Sainte Foy-lès-Lyon, les dépenses se répartissent entre les travaux de génie civil et les travaux de génie végétal.

OPÉRATIONS NON AFFECTÉES

Achat équipement pour les locaux du SAGYRC

4 700 €

Le Sagyrc a dû investir essentiellement dans du matériel informatique (renouvellement des ordinateurs notamment).

FRAIS FINANCIERS

Remboursement intérêts prêt long terme souscrit en 2014

15 168 €

OPÉRATIONS D'ORDRE

Rééquilibrage d'imputations et jeux d'écritures

778 198 €

RECETTES

PRINCIPAUX POSTES

Le total des recettes 2016 pour les opérations d'investissement s'élève à **5 988 904 €**.

SUBVENTIONS

4 917 741 €

Subventions liées aux aménagements de protection contre les inondations

PAPI (État) : **1 450 572 €**

Agence de l'eau : **815 425 €**

Région : **651 744 €**

Grand Lyon : **2 000 000 €**

Département : **0 €**

FCTVA

760 565 €

AMORTISSEMENT

8 835 €

OPÉRATIONS D'ORDRE

Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement

301 763 €



Gérer et valoriser nos cours d'eau

SAGYRC

16 avenue Émile Éveiller

BP 45

69290 Grézieu-la-Varenne

Tél. 04 37 22 11 55

contact@sagyrc.fr

www.riviere-yzeron.fr

LES PARTENAIRES DU SYNDICAT

